

Yves BRUN
Dominique DENIEL
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Pierre-Yves LE CORRE
Bernard QUELVEN
Odile RICOULT

Experts comptables
Commissaires aux comptes

ASSOCIATION
LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE
5 RUE YVES LE MAOUT
B.P. 51
29480 LE RELECQ KERHUON

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2009

Association LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.4 de l'annexe qui précise que le résultat des activités contrôlées a un caractère provisoire dans l'attente des décisions des autorités de tarification.



.../...

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

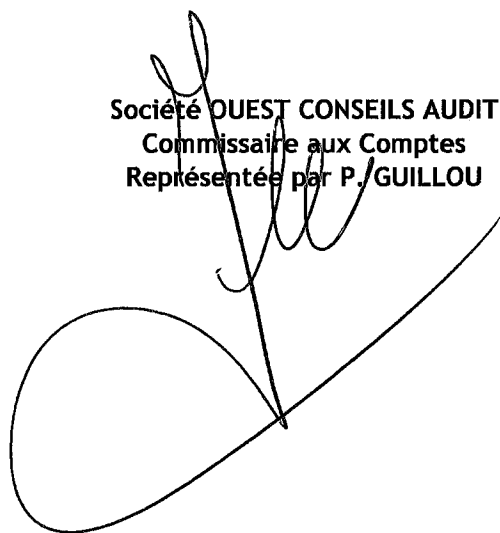
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

A QUIMPER, le 1^{er} juin 2010

**Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Représentée par P. GUILLOU**

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name of the representative.

ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

BILAN ACTIF	Valeur brute au 31/12/2009	Amortiss. Provisions	Valeur nette au 31/12/2009	Valeur nette au 31/12/2008
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Frais d'établissement	124 965,56	121 795,73	3 169,83	4 475,83
Frais recherche et développement				
Autres				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Terrains et agencements des terrains	455 994,65	92 532,03	363 462,62	372 097,22
Constructions	9 557 473,17	6 153 290,07	3 404 183,10	3 470 911,92
Installations, matériel et outillage	5 067 047,93	3 691 981,23	1 375 066,70	1 295 246,76
Autres	8 464 375,31	6 254 636,78	2 209 738,53	2 179 278,19
Immobilisations corporelles en cours	152 773,70		152 773,70	6 817,20
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)</u>				
Participations et créances rattachées	101 349,86	66 423,20	34 926,66	32 700,16
Prêts	791 163,44		791 163,44	717 399,44
Autres	526 258,91	478 786,35	47 472,56	44 509,14
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 241 402,53	16 859 445,39	8 381 957,14	8 123 435,86
<u>STOCKS ET EN COURS</u>				
Matières premières, approvisionnements	125 034,27	2 712,13	122 322,14	111 013,72
En cours de production biens et services	9 756,82	50,00	9 706,82	22 455,14
Produits finis et marchandises	140 687,01	9 528,54	131 158,47	124 584,64
<u>CREANCES ET COMPTES RATTACHES</u>				
Avances , acomptes sur commandes				
Clients et comptes rattachés	4 553 135,93	80 969,08	4 472 166,85	3 771 486,18
Autres créances	690 566,30		690 566,30	783 648,37
<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u>	10 241 357,43		10 241 357,43	8 656 076,75
<u>DISPONIBILITES</u>				
Banque et CCP	314 429,48		314 429,48	459 070,18
Caisse	5 564,34		5 564,34	4 187,63
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 080 531,58	93 259,75	15 987 271,83	13 932 522,61
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	109 035,51		109 035,51	67 943,56
CHARGES A REPARTIR			0,00	0,00
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	109 035,51	0,00	109 035,51	67 943,56
TOTAL GENERAL DU BILAN	41 430 969,62	16 952 705,14	24 478 264,48	22 123 902,03
(1) dont à moins d'un an				0,00
dont à plus d'un an			1 418 871,38	1 339 818,29

QUEST-CONSEILS AUDIT
*Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes*
143, Avenue de Kéradenec
29334 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

BILAN PASSIF	Valeur au 31/12/2009	Valeur au 31/12/2008
<u>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</u>		
Valeur du patrimoine intégré	378 079,31	378 079,31
<u>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</u>		
Subventions d'investissement non renouvelables	1 831 034,31	1 786 034,31
<u>RESERVES</u>		
Réserves d'investissement	3 608 323,17	2 770 150,20
Réserves de trésorerie	1 367 079,15	1 367 189,42
Autres réserves de compensation	480 909,97	617 631,56
<u>RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU</u>		
Report à nouveau	-52 785,04	21 130,90
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	1 920 905,24	334 361,44
<i>dont Résultat de gestion non conventionnée</i>	<i>428 260,57</i>	<i>689 620,57</i>
<i>dont Résultat de sous contrôle de tiers financeurs après affectation des résultats N-2</i>	<i>1 035 731,67</i>	<i>273 356,87</i>
<i>dont Résultat N-2 financé dans dotations</i>	<i>456 913,00</i>	<i>-628 616,00</i>
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	-623 323,59	-117 798,27
<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES</u>	362 090,06	405 515,37
<u>PROVISIONS REGLEMENTEES</u>		
Provisions réglementées de trésorerie	182 486,11	174 485,26
Différences sur réalisation d'éléments d'actifs	830 394,36	809 202,74
Autres provisions	253 762,55	253 697,69
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES	10 538 955,60	8 799 679,93
Provisions pour risques	211 250,00	191 250,00
Provisions pour charges	203 649,50	180 103,50
TOTAL PROVISIONS P/ RISQUES ET CHARGES	414 899,50	371 353,50
FONDS DEDIES	1 895 305,80	1 731 632,09
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit (2)	4 994 608,37	5 028 860,62
Emprunts et dettes financières diverses	29 435,87	30 745,12
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 663 098,87	1 689 581,46
Dettes fiscales et sociales	4 324 960,31	4 255 613,61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	514 938,19	153 577,74
Autres dettes	92 286,27	60 172,31
TOTAL DES DETTES ET ASSIMILES (1)	11 619 327,88	11 218 550,86
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	9 775,70	2 685,65
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	9 775,70	2 685,65
TOTAL GENERAL DU BILAN	24 478 264,48	22 123 902,03
(1) dont à moins d'un an	7 667 629,88	7 181 090,86
dont à plus d'un an	3 951 698,00	4 037 460,00
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,00	5 559,00

QUEST-CONSEILS AUDIT

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
143, Avenue de Kéradennec
29334 QUIMPER Cedex
Tél 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

COMPTE DE RESULTAT

INTITULES	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008
PRODUITS D' EXPLOITATION		
- Ventes de biens et services	39 503 092,76	36 049 749,11
- Production stockée	-3 562,37	5 199,31
- Subvention d'exploitation	52 069,70	73 473,88
- Reprise sur amortissement, provisions et fonds dédiés	662 593,25	641 068,11
- Autres produits	2 150 294,77	2 045 296,08
TOTAL DES PRODUITS D' EXPLOITATION	42 364 488,11	38 814 786,49
CHARGES D' EXPLOITATION		
- Achats matières premières et autres approvis.	1 067 023,38	927 835,12
- Variation de stocks	-8 864,06	-839,07
- Autres achats et charges externes	9 583 600,94	8 932 473,79
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 065 303,19	1 976 243,09
- Salaires et traitements	17 754 086,57	17 274 466,72
- Charges sociales	7 725 939,47	7 442 184,91
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 427 098,98	1 405 730,50
- Dotations aux provisions	37 557,92	52 450,71
- Dotation aux fonds dédiés	596 715,65	467 993,83
- Autres charges	190 042,80	222 415,79
- Quote-part sur opérations communes de gestion		
TOTAL DES CHARGES D' EXPLOITATION	40 438 504,84	38 700 955,39
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION	1 925 983,27	113 831,10
PRODUITS FINANCIERS		
- Produits de participation	0,00	30 449,72
- Produits de valeurs mobilières et créances d'actif	66 526,93	274 703,76
- Autres intérêts et produits		
- Reprise sur provisions et transfert de charges		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	66 526,93	305 153,48
CHARGES FINANCIERES		
- Intérêts et charges assimilées	207 973,89	218 226,92
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	207 973,89	218 226,92
RESULTAT FINANCIER	-141 446,96	86 926,56
RESULTAT COURANT D' EXPLOITATION	1 784 536,31	200 757,66

QUEST-CONSEILS AUDIT

Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 143, Avenue de Kéradenec
 29334 QUIMPER Cedex
 Tél 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

COMPTE DE RESULTAT (suite)

INTITULES	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- sur opérations de gestion	53 577,14	83 052,97
- sur opérations en capital	196 528,81	446 431,26
- Reprises sur provisions	0,00	90 000,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 105,95	619 484,23
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- sur opérations de gestion	51 381,32	39 789,84
- sur opérations en capital	13 929,15	100 174,26
- Dotation aux amortissements et provisions	48 426,55	345 916,35
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	113 737,02	485 880,45
RESULTAT EXCEPTIONNEL	136 368,93	133 603,78
- Impôt sur les sociétés		0,00
TOTAL DES PRODUITS	42 681 120,99	39 739 424,20
TOTAL DES CHARGES	40 760 215,75	39 405 062,76
RESULTAT NET COMPTABLE (EXCEDENT)	1 920 905,24	334 361,44
REPRISE DES RESULTATS N-2	-456 913,00	628 616,00
RESULTAT DE GESTION DE L' EXERCICE (EXCEDENT)	1 463 992,24	962 977,44
- résultat net de gestion de l'année	1 463 992,24	962 977,44
- déficits de l'exercice n-2 non financés		
EXCEDENT DE LA GESTION NON CONVENTIONNEE	428 260,57	689 620,57
EXCEDENT DE LA GESTION CONVENTIONNEE APRES AFFECTATION DES RESULTATS N-2	1 035 731,67	273 356,87
- résultat net de l'année	1 035 731,67	273 356,87
- résultat net de l'exercice n-2 non repris par les financeurs		

OUEST-CONSEILS AUDIT
*Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes*
 143, Avenue de Kéradennec
 29334 QUIMPER Cedex
 Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

PLAN DE L'ANNEXE

page

I – PRINCIPES COMPTABLES

1.1.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	2
1.2.	NOUVEAU PLAN COMPTABLE DES ASSOCIATIONS	4
1.3.	COMPTABILISATION DES RESULTATS N-2 REPRIS PAR LES AUTORITES DE CONTROLE	6
1.4.	TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2008	8
1.5.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9
1.6.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9
1.7.	VALEURS D'EXPLOITATION	10
1.8.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11
1.9.	COMPTES DE LIAISON	11
1.10.	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES	11
1.11.	PROVISIONS REGLEMENTEES	12
1.12.	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	12
1.13.	PROVISION POUR CONGES PAYES	12
1.14.	FONDS DEDIES	13
1.15.	COMPTE EPARGNE TEMPS	14
1.16.	COMPLEMENT DE REMUNERATION VERSE AUX T.H.	14
1.17.	DONS ET LEGS	15
1.18.	VALORISATION DU BENEVOLAT	15
1.19.	REGIME FISCAL	15
1.20.	ENGAGEMENTS RETRAITE ET DIF	16

II – TABLEAUX DE L'ANNEXE

2.1.	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	18
2.2.	ETAT DES AMORTISSEMENTS	19
2.3.	ETAT DES STOCKS	20
2.4.	ETAT DES CREANCES D'EXPLOITATION	21
2.5.	TABLEAU DES RESULTATS AFFECTES TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS	22 23
2.6.	ETAT DES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	24
2.7.	ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES	25
2.8.	ETAT DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES	26
2.9.	TABLEAU DES EMPRUNTS	27
2.10.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	28
2.11.	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	29
2.12.	ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	30
2.13.	ETAT DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	31
2.14.	ETAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET CONTRATS DE LONGUE DUREE	32
2.15.	TABLEAU DE FINANCEMENT	33
2.16.	TABLEAU DES EFFECTIFS	34
2.17.	RESULTATS PAR SECTEUR DE GESTION	35

I - PRINCIPES COMPTABLES

1.1. PERIMETRE

Le bilan combiné de l'Association est issu de l'agrégation de 57 dossiers pour lesquels une comptabilité distincte est tenue. Les différents dossiers comptables composant le Bilan de l'Association sont classés selon deux critères : géographique d'une part et par nature de financeur d'autre part.

Les dossiers comptables sont les suivants :

	Origine des ressources
- SERVICES COMMUNS	
. Siège	DASS + Conseil Général
. Association - patrimoine non affecté	Produits financiers et accessoires (loyers)
. Services communs	Contribution budgets de production
	ESAT & résidents foyers
. Vie associative	Cotisations adhérents, manifestations diverses
. Budget annexe Association (régul. charges)	
- SECTEUR PETITE ENFANCE & ENFANCE	
. CAMSP	CRAMB (80 %) + Conseil Général (20 %)
. Jardin d'enfants les Lucioles	Mairie de Brest, Conseil Général et CAF
. IME Jean Perrin	Sécurité Sociale
. IME de l'Elorn	Sécurité Sociale
. IME Primevères	Sécurité Sociale
. SESSAD Jean Perrin	Sécurité Sociale
. SESSAD Elorn	Sécurité Sociale
. SESSAD Primevères	Sécurité Sociale
TAXE D'APPRENTISSAGE	
. IME de l'Elorn	Versement T.A.
. IME Primevères	Versement T.A.
- SECTEUR ADULTES	
SECTEUR TRAVAIL - AIDE SOCIALE	
. ESAT Iroise	Budget Etat
. ESAT Armorique	Budget Etat
. ESAT Concarneau	Budget Etat
. ESAT Ergué	Budget Etat
. ESAT Plonéour	Budget Etat
SECTEUR TRAVAIL - EXPLOITATION	
. ESAT Iroise	Production propre
. ESAT Armorique	Production propre
. ESAT Concarneau	Production propre
. ESAT Ergué	Production propre
. ESAT Plonéour	Production propre

SECTEUR HEBERGEMENT - AIDE SOCIALE

. UVE Ergué	Conseil Général
. UVE Concarneau	Conseil Général
. UVE Plonéour	Conseil Général
. UVE Kelou Mad - Brest	Conseil Général
. UVE Crozon	Conseil Général
. UVE St Rivoal	Conseil Général
. SAVS Brest	Conseil Général
. SAVS Concarneau	Conseil Général
. Foyer d'hébergement ESAT Guipavas	Conseil Général
. Foyer d'hébergement ESAT Péguy – Brest	Conseil Général
. Foyer d'hébergement ESAT M. Kerbrat - Plougastel	Conseil Général
. Foyer d'hébergement ESAT Vergers - Concarneau	Conseil Général
. Foyer d'hébergement ESAT Plonéour	Conseil Général
. Foyer de vie Ergué	Conseil Général
. Foyer de vie FAM Horizons - Brest	Conseil Général – CPAM
. Foyer de vie FAM Astérides - Quimper	Conseil Général – CPAM
. Foyer de vie FAM Ti Roz Avel - Milizac	Conseil Général – CPAM
. Accueil de Jour Le Landais - Brest	Conseil Général + participation usagers
. Accueil de Jour Keraudren - Brest	Conseil Général + participation usagers
. SAA Plonéour	Conseil Général
. SAA Concarneau	Conseil Général
. SAA Iroise	Conseil Général
. SAA Armorique	Conseil Général
. SAA Ergué	Conseil Général

SECTEUR HEBERGEMENT - RESIDENTS

. UVE Kelou Mad	loyers + APL
. UVE St Rivoal	loyers + APL
. UVE Crozon	loyers + APL
. UVE Plonéour	loyers + APL
. UVE Ergué	loyers + APL
. UVE Concarneau	loyers + APL

- DIVERS

. Elorn budget annexe IMPro	Production propre
. Activités diverses IME Elorn	Production propre
. Cellule de restauration Plonéour	Budget ESAT et résidents

Ces différents dossiers représentent deux secteurs d'activité distincts :

- Un secteur dit de gestion conventionnée (établissements et services financés par l'Aide sociale du Département ou de l'Etat et par l'Assurance Maladie sous forme d'un prix de journée, de séance ou d'une dotation globale de fonctionnement). Ce secteur d'activité représente pour 2009 des produits de fonctionnement de 32.438 K€ (84 %).
- Un secteur dit de gestion non conventionnée (établissements et services devant générer leurs propres ressources). Ce secteur d'activité affiche pour 2009 un niveau de ressources de 6.062 K€ (16 %). Il s'agit principalement des activités économiques des ESAT, des budgets hôteliers et de la gestion associative.

1.2. NOUVEAU PLAN COMPTABLE DES ASSOCIATIONS

La présentation des comptes 2009 s'inscrit dans le cadre

- de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2007- 05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles appliquant l'instruction comptable et budgétaire M22 , ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99- 01 et 99-03 du Comité de la Réglementation comptable ;
- de l'arrêté du 12 décembre 2007 relatif au plan comptable des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du code de l'Action Sociale et des Familles.

Les conséquences sont les suivantes :

1. Constatation de la provision pour congés payés et autres droits acquis par les salariés en gestion conventionnée

Les droits pour congés à payer et autres droits acquis (CET) par chaque salarié constituant une obligation pour l'employeur doivent être constatés au passif du bilan de l'établissement à la clôture de l'exercice.

Cette constatation s'est faite selon les modalités suivantes :

- 1) Montant de la provision au 1^{er} janvier 2007 : elle est constatée au bilan comptable de l'établissement par les comptes suivants :

114 200 : Dépenses inopposables au financeur
428 200 : Dettes de congés payés à verser.

Ceci n'a pas d'impact sur le résultat, mais permet d'afficher au bilan de l'établissement cette créance sur le financeur constatée au compte 114 200 en cas de fermeture ou cessation d'activité.

- 2) Variation de la provision : elle est constatée au compte de résultat de l'établissement (en + ou en -) par les comptes suivants :

641 200 : Provision congés payés et autres droits
645 999 : Charges sur provision
428 200 : Dettes à verser.

Toutefois s'agissant d'une dépense (ou d'une recette) inopposable au financeur, elle est retraitée dans l'annexe 6.1. pour obtenir le résultat administratif soumis à affectation.

La variation de cette provision viendra alimenter au bilan le compte 116 200 « Dépenses pour congés payés » lors de l'affectation du résultat comptable.

Cette dette de congés payés en gestion conventionnée représente au 31.12.2009 un montant de 1.785.973 €.

La variation de l'année au titre des congés payés acquis par les salariés se montent à 4.741 € de dépenses inopposables au financeur.

2. Le traitement de la reprise des résultats n – 2

Depuis 2007, ce traitement ne doit plus se faire par le compte de résultat (en mouvementant les comptes 672 et 772) mais par affectation du résultat comptable, lequel doit constater selon le cas :

- l'excédent de ressources lié au financement dans la DGF du déficit n – 2,
- ou la minoration des produits liée à la reprise dans la DGF de l'excédent n – 2.

L'affectation de ce résultat comptable permettra d'apurer au bilan de l'établissement

- le compte 115 190 s'agissant d'un déficit n – 2,
- le compte 115 100 s'agissant d'un excédent n – 2.

Le résultat comptable de l'année 2009 en gestion conventionnée est ainsi augmenté de 456.913 € correspondant aux reprises de résultats nets (déficits-excédents) acceptés par nos financeurs pour l'année 2007.

1.3. COMPTABILISATION DES RESULTATS N-2 REPRIS PAR LES AUTORITES DE CONTROLE

Il paraît utile de rappeler que les résultats de la gestion conventionnée sont soumis aux vérifications des organismes de contrôle (DASS Etat et DPAS). De ces vérifications résulte une décision quant à la reprise ou non en n + 2 des résultats annoncés.

Ainsi, un résultat déficitaire constaté en 2009 fera l'objet d'un financement au cours de l'année 2011, par le biais d'une majoration du prix de journée ou de la dotation globale de fonctionnement.

A l'inverse, un excédent constaté et accepté par l'organisme de contrôle en 2009 fera l'objet d'un « remboursement » de la part de l'Association par le biais d'une minoration du prix de journée ou de dotation globale selon le cas en 2011.

Il en ressort que ces résultats comptabilisés en haut de bilan au titre de l'année n (en « résultat de l'exercice » sous contrôle de tiers financeur) deviennent, après examen par le financeur, en n + 1 :

- un droit de créance sur l'administration s'il s'agit d'un déficit à récupérer,
- une dette envers l'administration s'il s'agit d'un excédent à reverser.

Il en résulte le traitement comptable suivant des résultats de la gestion conventionnée, conformément à la nouvelle réglementation comptable :

- **Sur la présentation du résultat**

- Les résultats de l'exercice (2009) sont comptabilisés dans les comptes de la classe 12 : « résultat de l'exercice » ; ils se détaillent ainsi :

1. Résultat de la gestion non conventionnée	428 620.57 € (excédent)
2. Résultat de la gestion conventionnée sous contrôle de tiers financeur	1 492 644.67 € (excédent)

Il faut noter que le résultat de la gestion conventionnée apparaissant au compte 12 ne peut être comparé au résultat d'une entreprise commerciale puisqu'il se détermine à partir de la « règle du jeu » de la réglementation des prix de journée qui attribue aux établissements les moyens financiers, par prix de journée ou dotation globale.

- Les résultats de la gestion conventionnée de l'exercice 2009 feront l'objet d'une affectation dans les modalités suivantes en référence à la nouvelle réglementation comptable (cf ci-dessus).

1) Apurement des résultats antérieurs de 2007 sous contrôle des tiers financeurs

Ces résultats sont financés (s'agissant de déficits) ou repris (s'agissant d'excédents) dans les prix de journée ou les dotations de fonctionnement perçus et font partie intégrante du résultat net comptable 2009. Les comptes suivants seront mouvementés :

- . 115100 : « Excédent sous contrôle de tiers financeur » par le crédit du compte 12 (pour un montant de 252.196 €)
- . 115190 : « Déficit sous contrôle de tiers financeur » par le débit du compte 12 (pour un montant de 709.109 €)

2) Imputation des dépenses non opposables au financeur

Il s'agit de la variation de la provision pour congés et autres droits acquis en 2009 qui impacte le résultat comptable 2009. Les comptes suivants seront mouvementés :

- . 116200 : « Dépenses pour congés payés » par le crédit du compte 12 (pour un montant de 4.741 €)

3) Affectation du résultat administratif

Il s'agit du résultat sur lequel le financeur va se prononcer dans le courant de l'année 2010.

- **Sur la présentation des produits d'exploitation**

Présentation antérieure à 2007

Les résultats de l'exercice n - 2 inscrits aux comptes 115 après examen par l'administration en 2006 sont imputés en N (année de la « reprise ») aux comptes :

- 672000 : « Reprise de déficits n - 2 »
- 772000 : « Reprise d'excédents n - 2 »

Ces charges et produits exceptionnels financés en N par une augmentation des prix de journée ou de la D.G.F. (s'agissant d'un déficit) ou par une minoration (s'agissant d'un excédent), sont retraités dans les charges et produits d'exploitation de l'exercice pour affecter :

- en atténuation des charges exceptionnelles, la majoration du prix de journée ou de la dotation globale qui finance les déficits n – 2 ;
- en atténuation des produits exceptionnels, la minoration du prix de journée ou de la dotation globale qui permet la reprise des excédents n – 2.

Ceci aboutit à une stricte neutralité dans la présentation des résultats N de ce mécanisme de reprise de résultat en n + 2.

Nouvelle présentation depuis 2007

Les reprises de résultat n-2 font partie intégrante des produits d'exploitation de l'année et donc impactent le résultat comptable de l'année et en particulier le résultat comptable de la gestion conventionnée.

Pour une meilleure lisibilité, le résultat comptable de l'année est présentée au compte de résultat en différenciant :

- le résultat de gestion de l'exercice (secteur conventionné et non conventionné)
- La quote-part du résultat comptable issue du financement (pour les reprises de déficit) ou de la reprise (pour les excédents) des résultats acceptés n-2 dans les dotations de fonctionnement 2009.

1.4. TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE **2008**

S'agissant de la gestion conventionnée, le compte administratif est déposé auprès des financeurs afin de leur présenter les dépenses et les produits réalisés dans l'année au regard des budgets accordés. La présentation de ces comptes administratifs suit le nouveau cadre normalisé défini par arrêté de décembre 2007 pris en application de l'article 48 du décret budgétaire et comptable n° 2003-1010 du 22 octobre 2003.

Le contrôle effectué par les autorités de contrôle sur les comptes administratifs des établissements peut avoir lieu après la clôture de l'exercice comptable. Il en ressort que l'affectation définitive du résultat peut n'intervenir qu'après la tenue de l'Assemblée Générale.

Deux cas peuvent se présenter :

- Le résultat du compte administratif n'est pas retenu en totalité par le financeur (refus de prise en compte des dépassements de dépense), l'écart vient alors s'imputer sur les comptes de report à nouveau ou en annulation de provisions s'il s'agit de refus de provisions.

Le résultat accepté par le financeur est alors affecté aux comptes 115 « Résultats sous contrôle de tiers financeur » et sera imputé sur le budget n + 2 selon le mécanisme décrit au point 1.2.

- Le résultat accepté par le financeur (après correction éventuelle) fait l'objet avec son accord d'une affectation totale ou partielle à des mesures d'investissements. Cette affectation est constatée au compte 10682 « Excédent affecté à l'investissement ».
Une affectation au financement de mesures d'exploitation (ex. indemnités de départ en retraite), en réserve de compensation ou en réserve de trésorerie peut aussi être décidée suite aux nouvelles dispositions du décret visé ci-dessus.

Concernant les résultats 2008, les traitements comptables ont été les suivants :

Pour le secteur financé par le Conseil Général, les comptes administratifs 2008 ont fait l'objet d'un examen.

Les résultats 2008 acceptés à 615.933 € (excédent net) ont donc ainsi été affectés :

- 82.278 € (déficits) dans les comptes de résultats sous contrôle de tiers financeur (115190) ;
- 698.293 € (excédents) dans les comptes de résultats sous contrôle de tiers financeur (115100) ;

Par ailleurs, 1.229 € (excédents nets) ont été imputés sur les reports à nouveau.

Pour le secteur financé par l'Etat, les résultats 2008 présentés à 91.142 € (déficit) ont été ainsi affectés :

- 564.283 € (déficits) doivent être refinancés dans les budgets 2009
- 15.626 € (excédents) ont été affectés en réserve de compensation,
- 409.069 € ont été affectés en réserves d'investissement
- 48.546 € ont été affectés en fonds dédiés retraite et travaux

Les charges refusées par le financeur pour 171.522 € ont été imputées sur les reports à nouveau.

1.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine (coût historique). Les amortissements sont calculés exclusivement selon la méthode linéaire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

. Constructions et installations	10 à 30 ans	(exceptionnellement 40 ans)
. Matériels et outillages	3 à 10 ans	
. Autres immobilisations	5 à 10 ans	

Dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient, un amortissement exceptionnel peut être pratiqué.

Méthode des amortissements par composants

L'Association a mis en œuvre en 2006 l'approche par composants issue des normes IFRS, en décomposant dans la gestion des immobilisations les biens immobiliers dont l'Association est propriétaire et qui relèvent de cette approche par composants.

1.6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

▪ Créances DASS 1985-1986

Ces créances d'un montant de 478.786 € assorties d'une provision de même montant avaient fait l'objet d'une passation en pertes irrécouvrables au 31 décembre 2000 avec reprise de la provision correspondante.

Une lettre de la DGAS /5B du 09.08.2002 fait valoir que ces créances ne sont ni douteuses ni irrécouvrables et qu'en cas de fermeture de la structure, elles devront être réglées par l'Etat.

Ces créances ont été réintégrées à l'actif du bilan au 31 décembre 2002 et nous avons constitué en 2002 une nouvelle provision pour dépréciation de même montant par les comptes de produits et charges exceptionnels.

▪ Participation SOFIMER

Compte tenu du dépôt de bilan de cette société intervenu en novembre 2003, les parts détenues dans le capital de cette société ont été dépréciées à 100 %, soit 20.688 €.

▪ Créances financières sur le CILA

Il s'agit des versements de participation à l'effort de construction effectués depuis 1992 au CILA (Comité Interprofessionnel du Logement) sous forme de prêt remboursable à 20 ans.

Le versement effectué en 2009 pour 73.764 € a été inscrit en immobilisation financière et ce traitement génère un produit exceptionnel de même montant.

1.7. VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat, les stocks de produits finis à leur prix de revient.

Concernant les en-cours de production, ils sont chiffrés selon le cas sur la base d'un prix de revient ou d'une décote sur le prix de vente.

Dés lors que l'on constate des risques de non-usage futur de transformation ou de commercialisation ou des risques de commercialisation à un prix inférieur au prix d'achat ou de revient, on constate une provision pour dépréciation pour corriger la valeur au bilan.

S'il n'y a pas eu de rotation des matières premières en stocks dans l'année, la provision est de 50 %, elle est portée à 100 % si pas de rotation sur les deux dernières années.

Cette dotation s'est élevée à 0.33 € en 2009. Une reprise de provision de 153 € a été pratiquée par ailleurs.

1.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les portefeuilles de placement sont valorisés à leur valeur de souscription.

Les plus-values de cessions sont constatées au moment de la vente selon la méthode FIFO (First In First Out). Les plus-values latentes s'élèvent à 55.910 € au 31 décembre 2009.

1.9. COMPTES DE LIAISON

Les opérations comptables relatives aux fonctions achats, ventes, caisse sont assurées sur le lieu où se crée l'événement (c'est-à-dire au sein de l'établissement ou du service).

Concernant les opérations de trésorerie :

- Soit elles sont initiées par le Siège sur le compte bancaire de l'établissement et imputées directement dans la comptabilité de l'établissement (ex. règlement fournisseurs) ;
- Soit elles sont réalisées par le Siège sur un compte bancaire pivot à partir duquel elles sont ensuite réaffectées dans chaque comptabilité d'établissement par le jeu d'un compte de liaison (encaissement des produits, règlement des salaires et charges sociales...).

Le principe de stricte réciprocité des comptes de liaison débiteurs et créditeurs aboutit à leur élimination lors de l'établissement du bilan combiné de l'Association.

1.10. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES

Lorsque l'arrêté de subvention précise le caractère renouvelable de la subvention, cette dernière est réintégrée au compte de résultat par fraction correspondant au montant de l'amortissement constaté sur les biens financés par la subvention (biens immobiliers ou mobiliers).

Sur l'exercice 2009, nous avons réintégré au compte de résultat une quote-part de ces subventions pour un montant de 60.914 € (correspondant à l'amortissement constaté).

Subventions taxes d'apprentissage

Les sections IMPro des Instituts Médico-Educatifs sont habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage. La collecte est inscrite au passif du bilan dans les subventions d'investissements renouvelables (solde au 31 décembre 2009 : 456.496 €). Elle est reprise au compte de résultat chaque année au prorata de l'amortissement sur les biens qu'elle a servi à financer (reprise 2009 : 21.634 €). La collecte de l'année s'est élevée à 17.379 €.

1.11. PROVISIONS REGLEMENTEES - DIFFERENCE SUR REALISATION D'ACTIFS

Nous nous sommes conformés aux dispositions de la M22 concernant la constatation des plus ou moins values de cession pour le secteur dit de gestion conventionnée. Le traitement comptable est le suivant :

- S'agissant d'une plus value de cession, on constate une provision au compte 148600 par le débit du compte 68746 « Dotation aux provisions réglementées » ;
- S'agissant d'une moins value de cession, on constate une reprise de provision du compte 148600 par le crédit du compte 78746 « Reprise de provisions réglementées ».

Ce traitement comptable aboutit à une stricte neutralité des opérations de cession d'actif dans l'exécution budgétaire de l'année, les + ou - values venant abonder ou réduire la réserve constituée. Sur l'exercice 2009, nous avons ainsi doté 23.423 € à cette réserve et repris 2.235 € pour les moins values de cessions d'actifs mobiliers.

Les produits de cessions sur la gestion non conventionnée font partie intégrante du résultat exceptionnel. Ils se sont élevés à 24.269 €.

1.12. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Dès lors qu'un événement de nature exceptionnelle peut entraîner des conséquences sur le plan financier pour l'Association, le risque fait l'objet d'une appréciation objective et réaliste tant sur le plan de la probabilité de réalisation de ce risque que sur son évaluation financière.

Engagements sur les indemnités de départ en retraite des salariés

- 23.546 € ont été dotés en 2009 en secteur de gestion conventionnée,

Le reliquat de provisions pour retraite au 31 décembre 2009 est de 203 K€, auquel s'ajoute 211 K€ de provision pour risques sociaux et divers (dont 25 K€ de provisions 2009).

1.13. PROVISION POUR CONGES PAYES

La provision pour congés payés dus aux salariés est comptabilisée en dettes à court terme (compte 428200). Jusqu'au 1^{er} janvier 2007, le principe de provision qui obéit à une obligation comptable n'était pas reconnu par nos autorités de contrôle.

Sa constitution s'est donc faite sur les résultats antérieurs de la gestion non conventionnée et donc par imputation sur les réserves.

Toutefois au vu de la nouvelle réglementation comptable, cette provision, tout en restant une dépense non opposable au financeur, est depuis 2007 présentée au passif du bilan de l'établissement (en dettes à court terme et en fonds propres) dans les modalités présentées au point 1.2.

Elle représente une somme de 1.870.593 € au 31.12.2009 contre 1.855.161 € au 31.12.2008 constituée sur les réserves de l'Association.

1.14. FONDS DEDIES

1. Fonds dédiés ARTT

Le dispositif de financement des postes ARTT (20 postes ETP créés) a pris fin le 28 février 2005. Pour autant, le financement pérenne n'étant pas assuré par nos financeurs, les mécanismes suivants ont été mis en place :

- Dans le secteur Etat, les ressources liées à l'effet blocage valeur du point ont été pérennisées dans les budgets 2007. Le complément de ressources est assuré par les aides Fillon et le reliquat par une reprise de provisions antérieures. Ces reprises de provision sont soldées fin 2007 dans le secteur ESAT financé par l'Aide sociale.

Il reste un reliquat de provisions de 2.899 € dans le secteur enfance.

- Dans le secteur Conseil Général, les postes ARTT sont intégrés dans la masse salariale budgétée. Les reprises de provision ont été soldées fin 2006.

En gestion non conventionnée, une reprise de provision ARTT de 69.279 € a été faite au vu des versements faits en 2009.

Au 31 décembre 2009, le fonds dédié ARTT représente 26.380 €.

2. Fonds dédiés sur subventions allouées

Le plan comptable ouvre la possibilité de constater les dépenses restant à engager sur des subventions accordées dans l'année. A ce titre, nous avons constaté 526.958 € de charges à engager à partir de 2010 mais dont le financement a été assuré dans les budgets alloués en 2009.

Cette charge a été constatée en dotation d'exploitation aux fonds dédiés pesant sur le résultat d'exploitation et non sur le résultat exceptionnel car l'allocation versée a été attribuée comme un produit d'exploitation par les financeurs.

De la même manière, nous avons repris les ressources utilisées en 2009 au titre de subventions antérieurement reçues pour 501.852 €.

3. Fonds dédiés pour actions de solidarité

Pour l'année 2009, nous avons constaté des dotations à hauteur de 23.690 € et une reprise pour 9.298 €.

Au 31 décembre 2009, ces fonds dédiés s'élèvent à 630.025 €.

4. Fonds dédiés pour formation interne TH

Au 31 décembre 2009, ce compte de fonds dédiés s'élève à 106.357 €.

Nous l'avons doté pour 21.325 € en 2009. Une reprise de provision a également été constatée pour 8.128 €.

5. Fonds dédiés pour chèques vacances TH

En 2008, l'association a opté pour la mise en place d'un dispositif de chèques-vacances au profit des travailleurs en ESAT. L'abondement de l'association est le suivant :

- Une épargne mensuelle de 5 € par travailleur génère un abondement des Papillons Blancs de 50 € par an
- Une épargne supérieure à 5 € génère un abondement des Papillons Blancs de 80 € par an

L'abondement 2009 de l'employeur a été de 25.501 € et le fonds dédiés est de 10.751 € au 31/12/2009.

1.15. COMPTE EPARGNE-TEMPS

Introduit par l'accord ARTT cadre de notre branche professionnelle du 12 mars 1999 et l'accord Papillons Blancs agréé en février 2000, l'adhésion de l'Association au groupe Médéric pour la gestion de ce compte épargne-temps est effective.

Nous avons constaté en charges de l'exercice 2009 les sommes versées à ce compte épargne-temps pour les jours abondés en 2008 pour les salariés intéressés par ce dispositif.

Ces sommes représentent un montant global de 69.279 €, frais de gestion du CET compris et ces coûts sont désormais inscrits en gestion associative de même que les remboursements afférents.

1.16. COMPLEMENT DE REMUNERATION VERSE AUX TRAVAILLEURS HANDICAPES

L'Association verse aux travailleurs handicapés un complément de rémunération équivalent à 50 % du SMIC mensuel pour le compte de la DDTE qui nous le rembourse. Ce complément de rémunération était constaté directement en créances d'exploitation.

Un arrêté du 31 décembre 2004 précise le mode de comptabilisation suivant dans les charges d'exploitation à compter du 1er janvier :

- en 643100 : le salaire direct ESAT,
- en 643200 : le complément de rémunération DDTEFP.

Nous avons par ailleurs créé le compte 645680 « Charges sur compléments de rémunération TH ».

Le remboursement perçu par la DDTE est imputé aux comptes suivants :

- 643900 – Remboursement GRTH DDTEFP
- 645900 – Remboursement charges sur GRTH

Ceci aboutit à une stricte neutralité de ces charges au compte de résultat.

Les compléments de rémunération versés, inclus les charges sociales, représentent 5.478.220 € pour l'année 2009.

Au 31 décembre 2009, nous avons une créance sur la DDTE de 497.287 € contre 914.268 € au 31 décembre 2008. Cette créance a été versée en février 2010.

1.17. DONN ET LEGS

Notre Association, affiliée à l'UNAPEI qui est reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons.

- Concernant les dons manuels (remise de sommes d'argent), ils sont inscrits en compte de produits (soit 8.694 €) ;
- Concernant les legs (dispositions incluses dans un testament), dans la mesure où la libéralité n'est pas assortie d'un droit de reprise et qu'elle ne concerne pas un bien amortissable, le legs est comptabilisé en réserves.

Il n'y a pas eu de versement de legs en 2009.

1.18. VALORISATION DU BENEVOLAT

L'Association des Papillons Blancs du Finistère est une association « Loi 1901 » dont les membres du Conseil d'Administration et les adhérents sont des parents bénévoles. On peut estimer ce bénévolat sur la base de 770 journées, représentant l'équivalent de 3,5 ETP postes salariés. Cette contribution, valorisée sur la base du SMIC annuel, s'élève à environ 86.500 € (charges comprises).

Ces sommes ne sont pas traduites dans les charges et produits d'exploitation de l'exercice.

1.19. REGIME FISCAL

Le statut juridique de l'Association qui, de plus exerce ses activités dans le champ social et médico-social, qualifie une gestion dite désintéressée qui la place hors du champ d'application des impôts commerciaux (TVA, I.S., taxe professionnelle).

L'Association a cependant, pour les activités économiques des ESAT, renoncé à ce droit à exonération et soumis par option expresse ses activités à la TVA.

Par ailleurs, l'Association, en tant que OSBL (organisme sans but lucratif) est redevable de l'impôt sur les sociétés au taux réduit au titre de sa seule gestion patrimoniale (revenus mobiliers et fonciers). Aucun impôt n'est dû en 2009.

1.20. ENGAGEMENTS RETRAITE ET DIF

- Les droits calculés à la date du 31 décembre 2009 pour les indemnités de fin de carrière s'établissent à 2.078.511 €.
- Le nombre d'heures acquis par les salariés dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation) s'établit à 47.946 heures à fin 2009.

II – TABLEAUX DE L'ANNEXE

- ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE
- ETAT DES AMORTISSEMENTS
- ETAT DES STOCKS
- ETAT DES CREANCES D'EXPLOITATION
- TABLEAU DES RESULTATS AFFECTES AU COURS DE L'EXERCICE 2009 ET DES RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS
- ETAT DES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES
- ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES
- ETAT DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES
- TABLEAU DES EMPRUNTS
- ENGAGEMENTS FINANCIERS
- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
- ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
- ETAT DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR
- ETAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS LONGUE DUREE
- TABLEAU DE FINANCEMENT
- TABLEAU DES EFFECTIFS
- RESULTATS PAR SECTEUR DE GESTION

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Début d'exercice valeurs brutes	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		Fin d'exercice Valeurs brutes
		Acquisitions apports	Réévaluations	Cessions Mise h.s.	Virements	
					poste à poste autres	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	112 718,72					112 718,72
Autres immobilisations	12 246,84					12 246,84
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	455 994,65					455 994,65
Constructions						
.sol propre	5 737 401,94					5 737 401,94
.sol d'autrui	1 664,60					1 664,60
.Agencements sur sol propre	2 683 922,17	311 417,13				2 995 339,30
.Agencements autres	817 588,56	5 478,77				823 067,33
Matériel & outillage	4 611 180,06	406 978,47		386 853,30	1 254,00	4 630 051,23
Agencs, installations sur mat. out.	423 639,61	14 651,38		1 294,29		436 996,70
Autres immobilisations corporelles						
.Agencements	1 455 273,85	60 536,70		7 934,97		1 507 875,58
.Matériel de transport	3 901 769,03	432 839,20		217 716,62		4 116 891,61
.Matériel et mobilier de bureau	1 306 814,95	143 265,21		15 584,13		1 434 496,03
-Matériel et mobilier informatique	1 305 687,73	104 440,73		7 247,40		1 402 881,06
-Autres immobilisations	-	2 231,03				2 231,03
.Taxe d'apprentissage						
Immobilisations corporelles en cours	6 817,20	145 956,50				152 773,70
Avances & acomptes						
TOTAL	22 832 719,91	1 627 795,12	-	636 630,71	1 254,00	23 822 630,32
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres immobilisés	99 123,36	2 226,50				101 349,86
Prêts	1 196 185,79	73 764,00				1 269 949,79
Dépôts & cautionnements	44 509,14	6 211,55		3 248,13		47 472,56
TOTAL	1 339 818,29	82 202,05	-	3 248,13	-	1 418 772,21
TOTAL GENERAL	24 172 538,20	1 709 997,17	-	639 878,84	1 254,00	25 241 402,53

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Début d'exercice	AUGMENTATION	DIMINUTIONS	Fin d'exercice
		Dotations Transferts	Reprises Cessions	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	112 718,72			112 718,72
Autres immobilisations	7 771,01	1 306,00		9 077,01
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	82 072,95	8 898,43		90 971,38
Constructions	-			-
sol propre	3 596 418,47	156 555,18		3 752 973,65
sol d'autrui	1 664,60	-		1 664,60
Agencements, aménagements	2 171 582,28	227 069,54		2 398 651,82
Installations, Matériel & outillage	3 739 572,91	336 809,97	384 401,65	3 691 981,23
Autres immobilisations corporelles	-			-
Agencements & aménagements	1 262 661,12	50 532,77	6 610,21	1 306 583,68
Matériel de transport	2 551 789,54	440 093,79	217 634,38	2 774 248,95
Mob., mat. bureau, informatique	1 975 816,71	219 764,31	21 938,81	2 173 642,21
Immob., taxe d'apprentissage	-			-
Autres immobilisations	-	161,94		161,94
Amortissements à régulariser	1 824,48		263,83	1 560,65
TOTAL	15 383 403,06	1 439 885,93	630 848,88	16 192 440,11
TOTAL GENERAL	15 503 892,79	1 441 191,93	630 848,88	16 314 235,84

PAPILLONS BLANCS FINISTERE	EXERCICE DU 01.01.2009 AU 31.12.2009
-----------------------------------	---

ETAT DES STOCKS

	Début d' exercice	Augmentation	Diminutions	Fin d' exercice
Matières premières	107 937,25	18 097,41	6 012,66	120 022,00
En-cours de production	22 505,14		12 748,32	9 756,82
Produits ou Travaux finis	134 235,58	20 485,01	14 033,58	140 687,01
Produits entretien	2 764,03	122,26		2 886,29
Approvisionnements combustibles	3 054,89		928,91	2 125,98
TOTAL GENERAL	270 496,89	38 704,68	33 723,47	275 478,10

ETAT DES PROVISIONS - STOCKS

	Début d' exercice	Augmentation	Diminutions	Fin d' exercice
Matières premières	2 742,45	0,33	30,65	2 712,13
Produits entretien	0,00			0,00
En-cours de production	50,00			50,00
Produits ou Travaux finis	9 650,94		122,40	9 528,54
TOTAL GENERAL	12 443,39	0,33	153,05	12 290,67

ETAT DES CREANCES D' EXPLOITATION

NATURE	Créance au 31/12/2009	Créance au 31/12/2008
SECTEUR CONVENTIONNE	2 637 164	1 708 077
SIEGE SOCIAL	2 014	7 604
. CAT - AIDE SOCIALE	34 473	31 932
Créances DDASS Etat - Dotation globale		
Autres créances	34 473	31 932
. Secteur Enfance (IME CAMSP)	1 589 783	897 166
.Créances - Prix de journée CPAM et C. Gal	1 562 511	862 995
.Créances Dotation globale		
Autres créances	27 272	34 171
Secteur hébergement	1 010 894	771 375
.Créances Prix de journée DPAS	783 049	550 456
.Autres créances (dont récupération de ressources)	227 844	220 920
SECTEUR NON CONVENTIONNE	1 915 974	2 122 087
. ESAT - PRODUCTION	1 793 536	1 966 807
.Créances commerciales	1 179 075	974 371
DDTE - Complément de rémunération TH	497 287	914 268
.Autres créances	117 175	78 169
. FOYERS D' HEBERGEMENT	98 270	137 345
.Créances sur les résidents	54 413	83 040
.Autres créances	43 857	54 305
. ASSOCIATION ET DIVERS	24 167	17 935
.Autres créances	24 167	17 935
TOTAL GENERAL	4 553 138	3 830 164

**TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS
AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2008**

	RESULTATS 2008 A AFFECTER		AFFECTATION EN RESERVES OU EN REPORTS A NOUVEAU EN INSTANCE DE CONTRÔLE PAR LES FINANCEURS				Fonds dédiés 194100 / 153000	Imputation reports à nouveau
	DEFICIT 115190	EXCEDENT 115100	Réserve Compensation	Réserve Investissement	EXCEDENT à reporter	DEFICIT à reprendre		
SECTEUR CONVENTIONNE								
- DASS ETAT Secteur ESAT	344 010,47	13 924,76	13 924,76			176 922,47		-167 088,00
- DASS ETAT Siège social		394,02	394,02				48 546,00	-4 434,00
- DASS ETAT Secteur enfance	391 794,80	458 921,87	1 306,80	409 069,07		387 360,80		
- DPAS Secteur hébergement	83 072,69	698 679,51			696 656,43	82 274,69		1 225,08
TOTAL	818 877,96	1 171 920,16	15 625,58	409 069,07	696 656,43	646 557,96	48 546,00	-170 296,92

TABLEAU DES RESULTATS DE LA GESTION NON CONVENTIONNEE
AFFECTATION DES RESULTATS 2008

	RESULTATS 2008 A AFFECTER		AFFECTATION EN RESERVES OU EN REPORTS A NOUVEAU			
	DEFICIT	EXCEDENT	EXCEDENT 106860	EXCEDENT 106820	IMPUTATION 1486/141870	EN RAN 111/119000
SECTEUR NON CONVENTIONNE						
- ESAT - Production		329 104,06		329 104,06		
- Foyers Résidents		8 000,85			8 000,85	
- Divers		4 265,56	4 265,56			
- Association		348 250,10		100 000,00		248 250,10
TOTAL	0,00	689 620,57	4 265,56	429 104,06	8 000,85	248 250,10

ETAT DES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES

	Début d'exercice	AUGMENT. Dotations exercice	DIMINUTIONS Reprises exercice	Fin d'exercice
RESERVES				
Réserves d'investissement	2 770 150,20	838 172,97		3 608 323,17
Réserves de trésorerie	1 367 189,42		110,27	1 367 079,15
Réserves de compensation	617 631,56	19 891,14	156 612,73	480 909,97
TOTAL	4 754 971,18	858 064,11	156 723,00	5 456 312,29
REPORTS A NOUVEAU				
. Dépenses inopposables au financeur	-1 706 290,08	-151 869,33	-16 000,00	-1 842 159,41
. Reports à nouveau déficitaires	1 188 807,67	-186 296,71		1 002 510,96
. Reports à nouveau excédentaires	538 613,31	248 250,10		786 863,41
TOTAL	21 130,90	-89 915,94	-16 000,00	-52 785,04
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Réserves de trésorerie	174 485,26	8 000,85		182 486,11
Autres provisions règlementées	563 149,74	23 426,55	2 234,93	584 341,36
Réserves plus value d'actif circulant	246 053,00	0,00	0,00	246 053,00
Pour salaires travailleurs handicapés	253 697,69	13 862,01	13 797,15	253 762,55
TOTAL	1 237 385,69	45 289,41	16 032,08	1 266 643,02
TOTAL GENERAL	6 013 487,77	813 437,58	156 755,08	6 670 170,27

PAPILLONS BLANCS FINISTERE	EXERCICE DU 01.01.2009 AU 31.12.2009	
----------------------------	--------------------------------------	--

**ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
RENOUVELABLES**

	Début d'exercice	DOTATIONS	DIMINUTIONS	Fin d'exercice
			Reprises	
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
.Etat (Santé)				
.Collectivités - Mutuelles -divers				0,00
.Taxe d'apprentissage	102 320,40	17 378,75	61 592,86	58 106,29
.Conseil Général	303 194,97	39 958,79	39 169,99	303 983,77
TOTAL GENERAL	405 515,37	57 337,54	100 762,85	362 090,06

ETAT DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

	Début d'exercice	AUGMENT. Dotations exercice	DIMINUTIONS Reprises exercice	Fin d'exercice
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
.Pour indemnités départ en retraite	180 103,50	23 546,00		203 649,50
.Autres provisions pour risques	191 250,00	25 000,00	5 000,00	211 250,00
TOTAL	371 353,50	48 546,00	5 000,00	414 899,50
FONDS DEDIES				
.Pour travaux, grosses réparations	305 450,74	300 164,74	120 837,78	484 777,70
.Fonds dédiés ARTT	95 659,65		69 279,07	26 380,58
.Fonds dédiés sur subventions recues	611 908,14	526 958,45	501 852,17	637 014,42
.Fonds dédiés Formation interne TH	93 161,06	21 324,57	8 128,50	106 357,13
.Fonds dédiés Chèques vacances TH	9 820,00	25 501,00	24 570,00	10 751,00
.Fonds dédiés pour actions de solidarité	615 632,50	23 690,06	9 297,59	630 024,97
TOTAL	1 731 632,09	897 638,82	733 965,11	1 895 305,80
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations en cours				
Sur immobilisations financières	545 209,55			545 209,55
Sur comptes clients et débiteurs	58 677,65	23 695,58	1 404,15	80 969,08
Autres provisions pour dépréciation	12 443,39	0,33	153,05	12 290,67
TOTAL	616 330,59	23 695,91	1 557,20	638 469,30
TOTAL GENERAL	2 719 316,18	969 880,73	740 522,31	2 948 674,60

TABLEAU DES EMPRUNTS

N° de Compte	BANQUE	Année	Durée	Taux	MONTANT NOMINAL	Capital restant dû	moins 1 an	1 an et -de 5 ans	(+) 5 ans	Rembst capital 2008
B,C,M,E,										
16400200	B,C,M,E,	1993	15	7,7	304 898,03	-	-			8 449,69
16400600	B,C,M,E,	1999	15	5,4	198 183,72	84 347,19	15 109,93	69 237,26		14 320,80
16400700	B,C,M,E,	1999	15	5,4	205 806,17	68 602,17	13 720,40	54 881,77		13 720,40
16400800	B,C,M,E	2001	8	5,7	144 826,56	-				5 587,64
16401000	B,C,M,E,	2002	10	5	216 000,00	76 392,04	24 882,26	51 509,78		23 036,12
16401200	B,C,M,E,	2006	5	3,85	622 300,00	263 307,21	129 131,63	134 175,58		124 277,43
S/ TOTAL B,C,M,E,					1 692 014,48	492 648,61	182 844,22	309 804,39	-	189 392,08

CREDIT COOPERATIF										
16420500	CRDT COOP	2003	7	3,5	86 000,00	13 715,96	13 715,96			13 319,98
16420700	CRDT COOP	2005	5	2,77	187 783,00	29 846,43	29 846,43			38 845,75
16420800	CRDT COOP	2006	5	3,42	186 000,00	158 608,55	10 613,92	46 261,98	101 732,65	10 258,54
16420900	CRDT COOP	2007	10	4,33	197 000,00	164 079,71	17 554,49	78 291,01	68 234,21	16 814,54
16421000	CRDT COOP	2008	7		90 000,00	78 820,52	11 696,88	52 457,52	14 666,12	11 179,48
16421100	CRDT COOP	2008	5		341 000,00	278 634,64	65 155,03	213 479,61		62 365,36
16421200	CRDT COOP	2009	10	3,35	222 000,00	222 000,00	22 200,00	88 800,00	111 000,00	-
S/ TOT, CRDT COOP,					1 309 783,00	945 705,81	170 782,71	479 290,12	295 632,98	152 783,65

CREDIT LOCAL ASSOCIATIF										
16490100	C,LOCAL ASS	1993	20	7,52	381 122,54	123 105,00	27 650,52	95 454,48		25 796,78
16490200	C,LOCAL ASS	1993	20	7,08	243 918,43	76 797,03	17 367,94	59 429,09		16 273,82
S/ TOT, CRDT LOCAL ASSOCIATIF					625 040,97	199 902,03	45 018,46	154 883,57	-	42 070,60

CRAMB										
16490300	CRAMB	1995	20	0	68 602,06	20 923,58	3 430,10	13 720,40	3 773,08	3 430,13
16490400	CRAMB	2001	10	0	57 168,38	5 716,82	5 716,82			5 716,84
S/ TOT, CRAMB					125 770,44	26 640,40	9 146,92	13 720,40	3 773,08	9 146,97

DIVERS										
16490500	CREDIT FONCIER	1991	25	7	457 347,05	251 916,16	32 250,86	166 917,47	52 747,83	29 003,88
16430100	SOCIETE GENERALE	1995	15	7,3	137 204,11	15 244,77	15 244,77			15 244,90
16410100	B P O	2002	10	5,1	253 065,00	82 805,75	28 785,01	54 020,74		27 362,60
16410800	B P O	2007	5	4,35	400 000,00	250 299,17	79 850,47	170 448,70		76 469,39
S/ TOT, DIVERS EMPRUNTS					1 247 616,16	600 265,85	156 131,11	391 386,91	52 747,83	148 080,77

CREDIT AGRICOLE										
16460200	CREDIT AGRICOLE	2004	10	3,5	78 000,00	42 389,04	7 897,48	34 491,56		7 627,02
16460300	CREDIT AGRICOLE	2004	15	4,1	80 000,00	58 551,76	4 839,98	21 460,75	32 251,03	4 646,55
16460100	CREDIT AGRICOLE	2004	5	3,15	335 000,00	-				71 268,93
16460400	CREDIT AGRICOLE	2005	5	2,85	273 000,00	43 461,24	43 461,24			56 526,83
16460500	CREDIT AGRICOLE	2005	10	3,35	90 000,00	55 379,85	8 884,41	38 655,54	7 839,90	8 592,80
16460600	CREDIT AGRICOLE	2006	10	3,45	70 000,00	53 082,65	6 884,29	28 916,36	17 282,00	6 630,32
16460700	CREDIT AGRICOLE	2006	5	3,15	186 000,00	87 357,06	38 426,09	48 930,97		37 497,30
16460800	CREDIT AGRICOLE	2006	10	3,95	225 100,00	171 736,35	20 880,29	92 234,18	58 621,88	20 075,48
16460900	CREDIT AGRICOLE	2006	20	3,75	300 000,00	277 475,83	11 908,53	52 338,58	213 228,72	11 472,24
16461100	CREDIT AGRICOLE	2007	5	4,4	262 000,00	164 022,42	52 299,78	111 722,64		50 060,48
16461200	CREDIT AGRICOLE	2007	5	4,3	308 000,00	192 640,58	61 487,40	131 153,18		58 913,02
16461300	CREDIT AGRICOLE	2007	7	4,45	270 000,00	201 189,63	36 757,57	164 432,06		35 166,35
16461400	CREDIT AGRICOLE	2007	10	4,35	393 000,00	327 382,95	35 000,15	156 175,36	136 207,44	33 518,16
16461500	CREDIT AGRICOLE	2008			120 000,00	110 264,57	10 179,97	45 585,37	54 499,23	9 735,43
16461600	CREDIT AGRICOLE	2008			242 000,00	197 511,83	46 363,38	151 148,45		44 488,17
16461700	CREDIT AGRICOLE	2009	5	2,06	517 000,00	517 000,00	103 400,00	413 600,00		
16461800	CREDIT AGRICOLE	2009	5	2,06	130 000,00	130 000,00		130 000,00		
16461900	CREDIT AGRICOLE	2009	20		100 000,00	100 000,00		100 000,00		
S/ TOT, DIVERS EMPRUNTS					3 979 100,00	2 729 446,76	488 670,56	1 720 845,00	519 930,20	456 219,08
TOTAL PAPILLONS BLANCS					8 979 326,05	4 994 608,46	1 052 593,98	3 069 930,39	872 084,09	997 693,15

TRESORERIE CREDITRICE

TOTAL 4 994 608,46

ENGAGEMENTS FINANCIERS

NATURE	MONTANT
ENGAGEMENTS DONNES	1 215 178
. Hypothèques	
. Nantissements matériel 55 286	
. Nantissements titres 729 467	
. Cautions	
. Promesses d'affectation hypothécaires 152 949	
. Nantissements créances 277 476	
ENGAGEMENTS RECUS	589 672
. Cautions obtenues	
. Conseil Général 0	
. Ville de Brest 15 245	
. Ville de Ergue-Gaberic 215 916	
. Ville de Guipavas 199 902	
. Ville de Plonéour 158 609	

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES
ET DES DETTES**

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé			
. Prêts	791 163		791 163
. Autres immobilisations financières	627 609		627 609
Créances de l'actif circulant			
. Clients douteux ou litigieux	94 361	94 361	
. Autres créances clients	4 458 775	4 458 775	
. Personnel et comptes rattachés	45 676	45 676	
. Sécurité Sociale & organismes soc.	569	569	
. Etat	9 759	9 759	
. Débiteurs divers	634 563	634 563	
Charges constatées d'avance	109 036	109 036	
TOTAL	6 771 510	5 352 738	1 418 772

	Montant brut	A un an au plus	plus 1 an -5 an	A plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts & dettes - Ets de crédit	4 994 608	1 053 094	3 069 430	872 084
Emprunts & dettes financières diverses	29 436	19 252	10 184	
Fournisseurs & comptes rattachés	1 663 099	1 663 099		
Personnel & comptes rattachés	2 116 005	2 116 005		
Sécurité Sociale & organismes sociaux	1 726 379	1 726 379		
Etat - Impôts sur les bénéfices				
- Taxes sur salaires	132 801			
- Autres	349 775			
Dettes sur immobilisations	514 938	514 938		
Autres dettes	92 286	92 286		
Produits constatés d'avance	9 775	9 775		
TOTAL	11 629 103	7 194 829	3 079 614	872 084

ETAT DES CHARGES ET PRODUITS
CONSTATES D'AVANCE

NATURE	MONTANT
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	109 035,51
- Fournitures énergétiques - Fournitures administratives - Locations - Diverses inscriptions - Diverses prestations - Abonnements et redevances - vignettes automobile - Divers - Frais financiers - charges d'ouverture d'établissement	109 035,51
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	9 775,70
- Prestations de service - Divers	9 775,70

**ETAT DES CHARGES A PAYER
ET PRODUITS A RECEVOIR**

NATURE	MONTANT
CHARGES A PAYER	2 359 016,65
- Intérêts courus non échus	19 251,94
- Fournisseurs, Factures non parvenues	255 364,46
- Clients, avoirs à établir	1 919,22
- Personnel, charges à payer	
Provision pour congés payés	1 870 593,36
Autres charges à payer	174 224,88
- Organismes sociaux	324,53
- Etat, Collectivités	0,00
- Autres charges à payer	37 338,26
PRODUITS A RECEVOIR	396 685,44
- Fournisseurs - Clients	28 502,20
- Personnel	40 416,17
- Organismes sociaux	0,00
- Etat, Collectivités	0,00
- Autres produits à recevoir	327 767,07

ETAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
CONTRATS DE LOCATION LONGUE DUREE

Société	Nature matériel	Date prise d'effet	Durée	Périodicité des loyers	Loyer annuel TTC	Valeur de rachat TTC
FOYER HORIZONS						
GE Capital	photocopieur	15/07/2003	5ans	trimestriel	1 574,73	25,00
CAT LA LANDE						
BNP PARIBAS	photocopieur	27/04/2001	5ans	trimestriel	1 985,52	
Bretagne Manutention	fenwick	30/04/2000	5ans	mensuel	9 872,51	
ARMOR panneaux	location benne	01/07/2003		mensuel	1 497,00	
CAT DU PAYS BIGOUDEN						
SATAS	Machine à affranchir	06/04/1999		annuel	587,54	
CAT CORNOUAILLE						
ONYX GRANDJOUAN	location benne	21/09/2003		mensuel	944,36	
COCOPAQ	location benne				574,70	
CAT ARMORIQUE						
BNP PARIBAS	tondeuse	01/03/2004	7ans	mensuel	7 886,00	670,00
BNP PARIBAS	tracteur	27/03/2002	5ans	mensuel	7 028,46	2 333,81
FILOCA SA	Master			mensuel	13 124,04	
PETIT FORESTIER	Fourgon Frigo	23/11/2008		mensuel	10 198,60	
IME ELORN						
CREDIRPAR	Véhicule	01/10/2009	2 ans	mensuel	803,10	
CAT IROISE						
BTO - CE CAPITAL	Copieur	19/10/2001	5ans	mensuel	2 778,33	3 018,00
BTO - CE CAPITAL	Copieur	27/06/2000	5ans	mensuel	701,90	87,00
BTO - CE CAPITAL	Copieur	12/06/2009	5ans	mensuel	2 999,25	
BTO - CE CAPITAL	Copieur	12/06/2009	5ans	mensuel	409,73	
SATAS	Machine à affranchir	27/03/2001	par période de 4ans	annuel	2 989,06	
Mail Finances	Balance				827,24	
FLOCH ECO	location benne	10/06/1995		mensuel	912,07	

TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT NET	2009	2008	VARIATION
Fonds associatifs	378 079	378 079	-
Subventions investissement non renouvelables	1 831 034	1 786 034	45 000
Réserves d'investissement	3 608 323	2 770 150	838 173
Réserves de trésorerie gestion non conventionnée	102 706	102 706	-
Réserves de compensation	226 962	226 962	-
Reports à nouveau	- 52 785	21 131	- 73 916
Résultats 2009, gestion non conventionnée	428 261	689 621	- 261 360
Réserves de trésorerie résidents	182 486	174 485	8 001
Différences/réalisation d'actifs	584 341	563 150	21 192
Réserves plus-values actif circulant	246 053	246 053	-
Provisions salairesTH	253 763	253 698	65
Subventions renouvelables	362 090	405 515	- 43 425
CAPITAUX PROPRES	8 151 313	7 617 584	533 729
Provisions risques et charges	414 900	371 354	43 546
A - RESSOURCES PROPRES	8 566 213	7 988 938	577 275
Emprunts auprès établ. de crédit	4 994 608	5 023 302	- 28 693
Autres dettes financières	10 184	10 184	-
B - RESSOURCES EMPRUNTEES	5 004 792	5 033 486	- 28 693
Réserves de trésorerie Gestion conventionnée	1 264 373	1 264 484	- 110
Réserves de compensation Gestion conventionnée	253 948	390 670	- 136 722
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeur	- 623 324	- 117 798	- 505 525
Résultats de l'exercice N Gestion Conventionnée	1 492 645	- 355 259	1 847 904
Fonds dédiés	1 895 306	1 731 632	163 674
C - RESSOURCES AFFECTEES	4 282 948	2 913 728	1 369 220
CAPITAUX PERMANENTS (D=A+B+C)	17 853 953	15 936 151	1 917 802
Immobilisations incorporelles	124 966	124 966	-
Immobilisations corporelles	23 697 665	22 707 754	989 910
Immobilisations financières	1 418 772	1 339 818	78 954
Amortissements, Provisions pour dépréciation	- 16 859 445	- 16 049 102	810 343
ACTIF IMMOBILISE NET (E)	8 381 957	8 123 436	258 521
FONDS DE ROULEMENT (F= E-D)	9 471 996	7 812 715	1 659 281
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT* (G)	- 1 089 355	-1301060,35	211 705
TRESORERIE (T= F-G)	10 561 351	9 113 776	1 447 576

PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE	Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2009
--------------------------------------	--

TABLEAU DES EFFECTIFS

EFFECTIF AU 31/12	2009	2008
Salariés	729	689
Travailleurs handicapés (recevant un salaire direct)	582	568
TOTAL	1 311	1 257

L'effectif salarié "encadrants" se répartit ainsi au 31 décembre 2009 :

	Hommes	Femmes	TOTAL
Encadrants salariés	243	486	729
2008	218	471	689

L'effectif " travailleurs handicapés" se répartit ainsi au 31 décembre 2009 :

	Hommes	Femmes	TOTAL
Travailleurs handicapés	338	244	582
2008	328	240	568

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT ADMINISTRATIF

	DETERMINATION DU RESULTAT ADMINISTRATIF					RESULTAT ADMINISTRATIF 31/12/2008	RESULTAT DE GESTION 2009 = A - B - E	RESULTAT DE GESTION 2008
	RESULTAT COMPTABLE (A)	RESULTAT N-2 (B)	DEPENSES NON OPPOSABLES (congés payés) (E)	CHARGES EXCEPTIONNELLES OUVERTURE (C)	RESULTAT ADMINISTRATIF 31/12/2009 F= A - B - E - C			
I- GESTION CONVENTIONNEE								
Secteur enfance								
CAMSP	87 704,91	65 540,00	- 6 473,14		28 638,05	- 21 360,30	28 638,05	- 21 360,30
IME PERRIN	- 36 764,45		1 985,63		- 34 778,82	20 610,65	- 34 778,82	20 610,65
IME ELORN	890 166,81		19 897,26		870 271,55	344 986,43	870 271,55	344 986,43
IME PRIMEVERES	192 401,72		8 329,48		184 072,24	- 306 726,56	184 072,24	- 306 726,56
SESSAD PERRIN	- 78 716,88		4 155,09		- 74 561,79	62 275,72	- 74 561,79	62 275,72
SESSAD PRIMEVERES	6 558,24	1 001,00	- 582,44		6 139,68	- 1 306,80	6 139,68	- 1 306,80
SESSAD ELORN	59 737,19		272,72		60 009,91	92 017,99	60 009,91	92 017,99
LES LUCIOLES	3 931,21		5 431,68		1 500,47	- 1 432,22	1 500,47	- 1 432,22
TOTAL SECTEUR ENFANCE	1 125 020,75	66 541,00	20 189,40		1 038 290,35	67 127,07	1 038 290,35	67 127,07
SIEGE SOCIAL	- 28 418,12	73 239,00	- 5 729,56		- 95 927,56	394,02	- 95 927,56	394,02
Secteur ESAT - AS								
ESAT IROISE	- 87 998,99	- 11 512,00	21 191,19		- 55 295,81	- 85 568,79	- 55 295,81	- 85 568,79
ESAT ARMORIQUE	9 327,08	78 575,00	13 369,50		101 271,58	136 867,72	101 271,58	136 867,72
ESAT CONCARNEAU	96 840,18	241 326,00	9 573,42		154 059,24	106 496,40	154 059,24	106 496,40
ESAT ERGUE	11 872,95	5 522,00	7 935,02		25 329,97	13 924,76	25 329,97	13 924,76
ESAT PLONEOUR	36 148,89	- 15 831,00	7 056,95		27 374,84	- 15 077,56	27 374,84	- 15 077,56
TOTAL Secteur ESAT - AS	- 48 507,73	298 080,00	16 743,71		- 363 331,44	- 330 085,71	- 363 331,44	- 330 085,71
Secteur FOYERS DPAPH								
UVE KELOU MAD	12 382,91	- 4 359,00	10 841,97		5 939,94	- 4 813,42	5 939,94	- 4 813,42
UVE CONCARNEAU	11 055,49	- 26 086,00	14 191,63		51 313,12	55 413,41	51 313,12	55 413,41
UVE PLONEOUR	44 819,72	34 092,00	1 339,56		9 388,16	19 255,84	9 388,16	19 255,84
UVE ERGUE	37 039,75	40 071,00	1 126,11		1 905,14	25 479,64	1 905,14	25 479,64
UVE ST RIVOAL	943,37	4 245,00	2 620,51		5 922,14	41 195,20	5 922,14	41 195,20
UVE CROZON	19 638,45	5 750,00	8 017,48		21 905,93	23 095,74	21 905,93	23 095,74
SAVS BREST	205,92	2 186,00	632,73		1 347,35	315,32	1 347,35	315,32
SAVS CONCARNEAU	14 206,88	326,00	84,26		13 965,14	14 679,32	13 965,14	14 679,32
FOYER ESAT GUIPAVAS	19 008,95	- 21 864,00	6 182,90		34 690,05	49 461,94	34 690,05	49 461,94
FOYER ESAT DES VERGERS	51 623,86	- 30 152,00	5 255,09		87 030,95	146 834,23	87 030,95	146 834,23
FOYER ESAT MATHURIN KERBRAT	153 046,98	- 14 933,00	5 134,16	63 673,00	99 172,82	82 075,00	99 172,82	82 075,00
FOYER ESAT PEGUY	51 877,07	30 505,00	2 375,28		18 998,79	18 338,49	18 998,79	18 338,49
FOYER ESAT CROAS CAER	23 626,01	38 096,00	5 236,16		9 233,83	8 012,28	9 233,83	8 012,28
FOYER DE VIE ERGUE	2 281,76	- 32 046,00	5 641,92		39 969,68	79 780,11	39 969,68	79 780,11
FOYER DE VIE ET FAM HORIZONS	37 394,19	87 300,00	18 265,90		31 639,91	57 890,53	31 639,91	57 890,53
FOYER DE VIE ET FAM TI ROZ AVEL	70 742,79			70 742,79	-	-	70 742,79	-
FOYER DE VIE ET FAM LES ASTERIDES	42 719,10	- 67 258,00	8 721,12		118 698,22	100 897,86	118 698,22	100 897,86
MAPHA ST YVI	560,00			560,00	-	-	-	-
ACCUEIL JOUR LANDAIS	17 569,90	- 25 949,00	2 606,51		10 985,61	23 778,36	10 985,61	23 778,36
ACCUEIL JOUR KERAUDREN	16 835,01	3 521,00	912,36	5 675,00	6 726,65	11 525,92	12 401,65	20 036,92
SAA IROISE					-	303,30	-	303,30
SAA CONCARNEAU					-	496,85	-	496,85
SAA ARMORIQUE	4 871,12		3 162,13		8 033,25	831,38	8 033,25	831,38
SAA PLONEOUR					-	797,58	-	797,58
SAA ERGUE					-	16 500,48	-	16 500,48
TOTAL SECTEUR DPAPH	444 549,77	19 053,00	- 35 944,58	- 1 954,79	463 396,14	615 606,82	461 441,35	687 790,82
TOTAL GESTION CONVENTIONNEE	1 482 644,67	456 913,00	- 4 741,03	- 1 954,79	1 042 427,49	353 042,20	1 040 472,70	426 226,20

Colonne B : Un signe (-) signifie une reprise d'un excédent
 Un signe (+) signifie une reprise d'un déficit
 Colonne E : Un signe (-) signifie une dotation de provision
 Un signe (+) signifie une reprise de provision

	DETERMINATION DU RESULTAT ADMINISTRATIF				RESULTAT ADMINISTRATIF 31/12/2008	RESULTAT DE GESTION 2009 = A - B - E	RESULTAT DE GESTION 2008
	RESULTAT COMPTABLE (A)	RESULTAT N-2 (B)	DEPENSES NON OPPOSABLES (congés payés) (E)	CHARGES EXCEPTIONNELLES OUVERTURE (C)			
II- GESTION PROPRE							
ASSOCIATION							
Patrimoine non affecté	16 442,41				16 442,41	16 442,41	170 370,67
Services communs	46 035,62				46 035,62	46 035,62	62 827,99
Vie associative	900,14				900,14	900,14	1 503,00
Regularisation de charges	52 996,22		4 741,03		48 255,19	48 255,19	35 314,89
	114 574,11		4 741,03		109 833,08	109 833,08	196 380,77
Secteur CAT - ATELIERS							
ESAT IROISE	33 341,31				33 341,31	33 341,31	6 823,72
ESAT CONCARNEAU	153 610,99				153 610,99	153 610,99	66 730,96
ESAT ERGUE	102 078,74				102 078,74	102 078,74	77 346,15
ESAT PLONEOUR	48 797,37				48 797,37	48 797,37	34 668,37
ESAT ARMORIQUE	263 967,76				263 967,76	263 967,76	276 996,78
	294 574,19				294 574,19	294 574,19	329 104,06
Secteur foyers résidents							
UVE KELOU MAD	95,18				95,18	95,18	4 570,96
UVE CONCARNEAU	2 914,80				2 914,80	2 914,80	16 611,26
UVE PLONEOUR	3 605,23				3 605,23	3 605,23	898,04
UVE ERGUE	3 566,21				3 566,21	3 566,21	11 692,16
UVE ST RIVOAL	7 236,19				7 236,19	7 236,19	1 290,70
UVE CROZON	573,57				573,57	573,57	1 881,87
	10 858,76				10 858,76	10 858,76	8 000,85
Divers							
CELLULE IMPRO IME ELORN	2 855,20				2 855,20	2 855,20	2 893,50
CELLULE DE RESTAURATION	0,26				0,26	0,26	758,06
ACTIVITES ANNEXES ELORN	5 398,57				5 398,57	5 398,57	614,00
	8 253,51				8 253,51	8 253,51	4 265,56
TOTAL GESTION NON CONVENTIONNEE	428 260,57		4 741,03		423 519,54	423 519,54	537 751,24
TOTAL PBF	1 920 805,24	456 813,00	0,00	1 954,79	1 465 947,03	1 463 992,24	962 977,44